

**Nombre de conseillers**

En exercice : **26**

Présents : **19**

Absents : **7**

- dont suppléé : **0**

- dont représentés : **7**

Votants : **26**

- dont « pour » : **24**

- dont « contre » : **2**

- dont abstention : **0**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille vingt, le trente juillet à 16 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le vingt-quatre juillet deux mille vingt se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY RICOURT Sophie.

**PRESENTS** : Mmes VAGINAY RICOURT Sophie, ALLEMANDI Florence, BALLADUR Clarisse, JACQUES Elisabeth, BARDIN Régine, REYNAUD Sandra, MM. BOUGUYON Yvan, ORTUNO Miguel, GARNIER Louis Gabriel, OLIVERO Albert (*départ après la question n°38*), FORTOUL Jacques, PELLOUX Jacques, SICELLO Manuel, MILLION-ROUSSEAU Daniel, ISOARD Bernard, TRON Jean-Michel, REYNAUD Frédéric, GASTON Arnaud et FERRON Jean.

**EXCUSES** : Mme BANCILLON BOË Fabienne ayant donné pouvoir à Mme BALLADUR Clarisse, MATTERA Wendy ayant donné pouvoir à M. GARNIER Louis Gabriel, GARCIER-RICHAUD Hélène ayant donné pouvoir à Mme REYNAUD Sandra, Mme OCCELLI Chloé ayant donné pouvoir à M. FORTOUL Jacques, Mme OKROGLIC Dominique ayant donné pouvoir à Mme BARDIN Régine, M. BARNEAUD Christophe ayant donné pouvoir à Mme ALLEMANDI Florence et M. CAPEL Denis ayant donné pouvoir à M. GASTON Arnaud,

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme BALLADUR Clarisse.

## Délibération n°2020/107

### OBJET : APPROBATION BUDGET PRINCIPAL 2020

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la Commission des finances réunie les 23 et 24 juillet 2020.

A la majorité des membres présents,

M. GARNIER Louis-Gabriel s'étant prononcé contre pour lui-même ainsi que pour Mme MATTERA Wendy dont il a le pouvoir.

Après délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif 2020 de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon » :
  - par **chapitre** au niveau de la **section de fonctionnement**,
  - par **chapitre** au niveau des opérations financières de la **section d'investissement**,
  - par **opération** au niveau des opérations individualisées

qui s'établit comme suit :

**Pour la section de fonctionnement :**

Dépenses : 15 265 008.00 €

Recettes : 15 265 008.00 €

**Pour la section d'investissement :**

Dépenses : 5 537 388.00 €

Recettes : 5 537 388.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

La Présidente,  
Mme Sophie VAGINAY RICOURT

